

RN164

Liaisons de Merdrignac

(La Croix du Taloir – Déviation de Merdrignac / Déviation de Merdrignac – Les Trois Moineaux)



DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

PIECE I : Classement – Déclassement

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
1.1. Généralités	3
1.2. Le contexte réglementaire	3
2. PRINCIPES RETENUS POUR REALISER LES OPERATIONS DE CLASSEMENT /DECLASSEMENT	3
2.1. Principes retenus.....	3
2.2. Période de réalisation	4
3. APPLICATION DU PROJET	4
3.1. Détail voirie Etat	4
3.1.1. Section Ouest	4
3.1.2. Section Est.....	5
3.2. Détail voirie Départementale	5
3.2.1. Section Est.....	5
3.3. Détail voirie communale.....	5
3.3.1. Gomené	5
3.3.2. Merdrignac	5
4. PLAN	6

1. INTRODUCTION

1.1. Généralités

La réalisation du projet implique la création de voiries nouvelles et d'ouvrages nouveaux dont il sera nécessaire de définir la domanialité. La présente pièce, jointe au dossier d'enquête, présente les principes envisagés par le maître d'ouvrage en la matière.

1.2. Le contexte réglementaire

Les principaux textes applicables pour cette procédure sont les suivants :

- Le code de la voirie routière,
- Le code rural,
- Le code de l'urbanisme,
- Le code général de la propriété des personnes publiques

2. PRINCIPES RETENUS POUR REALISER LES OPERATIONS DE CLASSEMENT /DECLASSEMENT

2.1. Principes retenus

Les grands principes retenus pour procéder aux opérations de classement sont les suivants.

Seront classées dans le domaine public de l'État :

- **les nouvelles emprises de la RN 164**
- **les bretelles d'entrée** : à partir du carrefour de raccordement à la voirie ordinaire (route départementale ou voirie communale). Le raccordement peut s'effectuer à partir d'un giratoire ou d'un carrefour en T.
- **les bretelles de sortie** : le domaine public de l'État se terminera au niveau du carrefour de raccordement à la voirie ordinaire (voie départementale ou communale).

Les giratoires situés au bout des bretelles d'accès seront donc classés dans les domaines publics des collectivités locales (communes ou Conseil Départemental) sur la base des règles décrites ci-dessous.

Seront classées dans le domaine public du Conseil Départemental les voies permettant de relier :

- **les RD, bourgs et sites majeurs aux échangeurs de la RN 164,**
- **les RD entre-elles (continuité d'itinéraire)**

Seront classées dans le domaine public communal des 2 communes concernées :

- Les voies ne répondant à aucun des critères décrits ci-dessus. Il pourra s'agir soit du rétablissement de voies communales coupées par le projet ou du rétablissement de la desserte de zone d'intérêt uniquement local.

Cas des ouvrages d'art

La répartition des responsabilités et charges financières concernant les ouvrages d'art de rétablissement des voies sera organisée dans le cadre donné par la loi 2014-774 du 7 juillet 2014 visant à répartir les responsabilités :

- le gestionnaire de la voie portée sera le propriétaire de l'ouvrage
- l'entretien de la structure et de la superstructure de l'ouvrage seront définis par convention, en application du cadre technique et financier qui sera défini par le décret d'application de la loi du 7 juillet 2014, et qui n'est pas encore paru à ce jour.

2.2. Période de réalisation

Les opérations de déclassement et de classement seront réalisées à l'issue des travaux d'aménagement de la RN164 dans le secteur de Merdrignac.

3. APPLICATION DU PROJET

Les propositions suivantes sont soumises aux différents gestionnaires concernés en amont de la présente enquête publique.

3.1. Détail voirie Etat

3.1.1. Section Ouest

VOIRIE			Linéaire estimé en mètres	
Collectivité	planche	Secteur	Classement	Déclassement
État	1 - 2	Depuis la RN 164 actuelle (le hameau du Champ Mirobé) jusqu'au raccordement à la RN 164 actuelle après le hameau de Kernué	x	
	1 - 2	La RN164 actuelle depuis le hameau du Champ Mirobé jusqu'au raccordement après le hameau de Kernué		x
	TOTAL:		2778	2605
OUVRAGE D'ART				
Planche	Secteur	Classement		
1	Beausoleil	PI-O-2		
4	La Créonais	PI-O-3		

3.1.2. Section Est

VOIRIE			Linéaire estimé en mètres	
Collectivité	planche	Secteur	Classement	Déclassement
État	1	Bretelle de sortie vers l'échangeur de la Ville Hubeau	x	
	1-2	Depuis le raccordement à la RN 164 actuelle (avant la RD6a) jusqu'à la RN164 actuelle au droit de l'échangeur des Trois Moineaux.	x	
	1 - 2	Bretelle de sortie de la RD6a et la RN164 actuelle depuis la RD6a jusqu'au giratoire de l'échangeur des Trois Moineaux		x
	TOTAL:		5617	4774
OUVRAGE D'ART				
Planche	Secteur	Classement		
1	Raccordement RD6a	PI-E-1		
2	Le Bout du Bois	PI-E-3 (passage faune)		
2	Forêt de la Hardouinai	PI-E-4 (passage grande faune)		

3.2. Détail voirie Départementale

3.2.1. Section Est

			Linéaire estimé en mètres	
Collectivité	planche	Secteur	Classement	Déclassement
Conseil Départemental	1	Voie verte (Nord SERUPA)	x	
	1 -2	Bretelle de sortie de la RD6a et la RN164 actuelle depuis la RD6a jusqu'au giratoire de l'échangeur des Trois Moineaux	x	
	TOTAL:		10 549	-
OUVRAGE D'ART				
Planche	Secteur	Classement		
1	Le Chêne de la Lande – Les Gautrais	PS-E-2		

3.3. Détail voirie communale

3.3.1. Gomené

3.3.1.1. Section Ouest

			Linéaire estimé en mètres	
Collectivité	planche	Secteur	Classement	Déclassement
Gomené	1	Voie de substitution jusqu'au raccordement avec la VC de St Guénaël et la RN actuelle depuis le hameau du Champ Mirobé jusqu'à la limite communale.	x	
	1	Petit tronçon de la voie communale actuelle de St Guénael (avant intersection avec la voie de substitution)		x
	TOTAL:		1695	90
OUVRAGE D'ART				
Planche	Secteur	Classement		
1	La Croix du Taloir	PS-O-1		

3.3.2. Merdrignac

3.3.2.1. Section Ouest

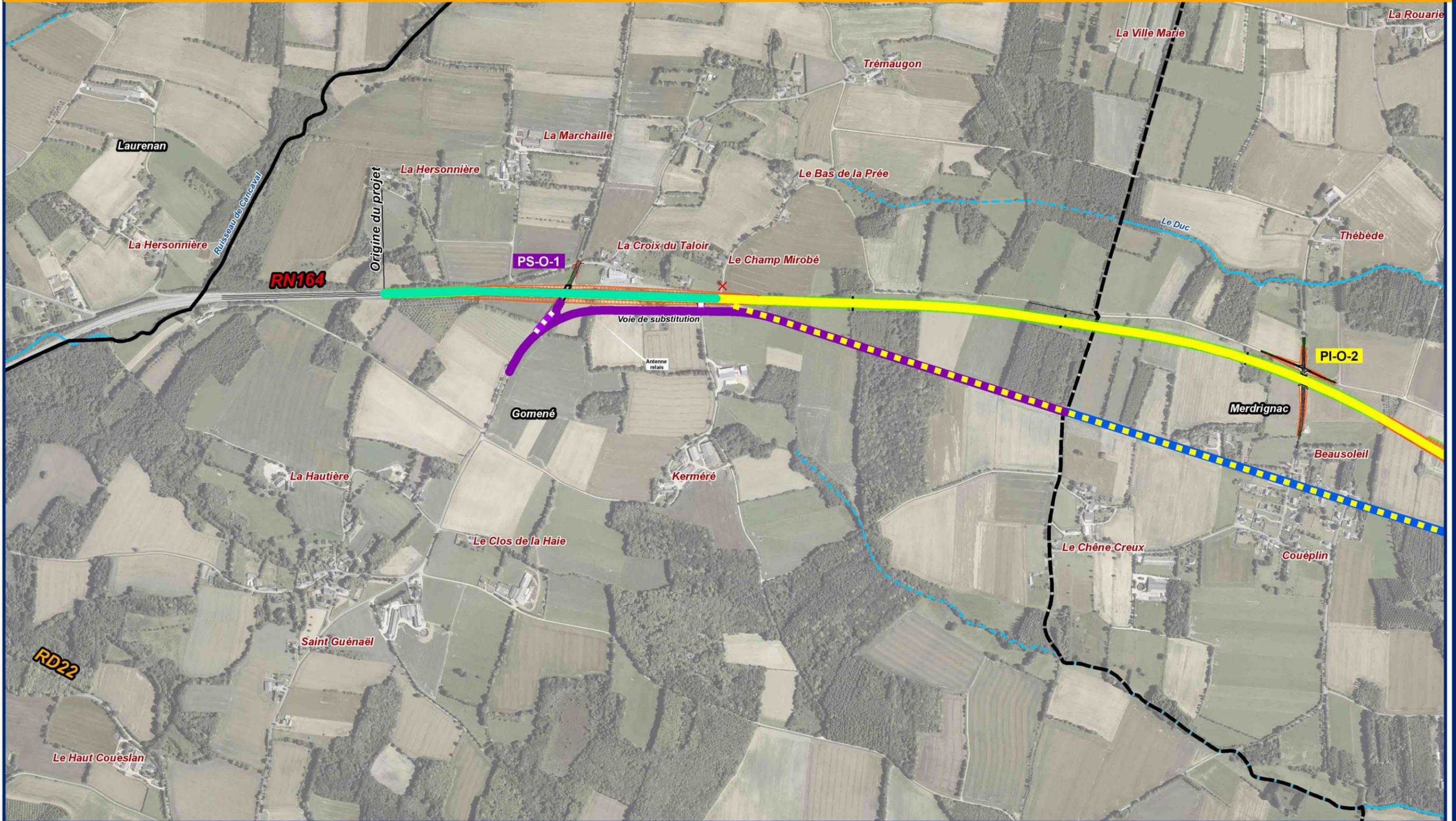
			Linéaire estimé en mètres	
Collectivité	planche	Secteur	Classement	Déclassement
Merdrignac	1	RN164 actuelle depuis la limite communale jusqu'au raccordement après le hameau de Kernué	x	
	1	Petit tronçon de la RN164 actuelle entre Kernué et le Fertier		x
	TOTAL:		2564	197

3.3.2.2. Section Est

Collectivité	planche	Secteur	Linéaire estimé en mètres	
			Classement	Déclassement
Merdrignac	1	Voie d'accès depuis les Gautrais jusqu'aux parcelles agricoles au Nord	x	
	1	Voie de raccordement entre la RN164 actuelle au droit du hameau du Chêne de la Lande et la voie communale de la Ville Petiot	x	
	TOTAL:		1053	-

4. PLAN

Les planches ci-après présentent le classement et déclassement des routes concernées par le projet



Légende	
-----	Limite communale
—	Tracé
	Talus
><	PS /PI
✕	Accès supprimé
Classement	
— (Purple)	Commune de Gomené = 1 695 ml
— (Blue)	Commune de Merdrignac = 2 564 ml
— (Yellow)	Etat = 4 500 ml
— (Green)	Dont RN actuelle = 1 722 ml
Déclassement	
— (Purple dashed)	Commune de Gomené = 90 ml
— (Blue dashed)	Commune de Merdrignac = 197 ml
— (Yellow dashed)	Etat = 2605 ml

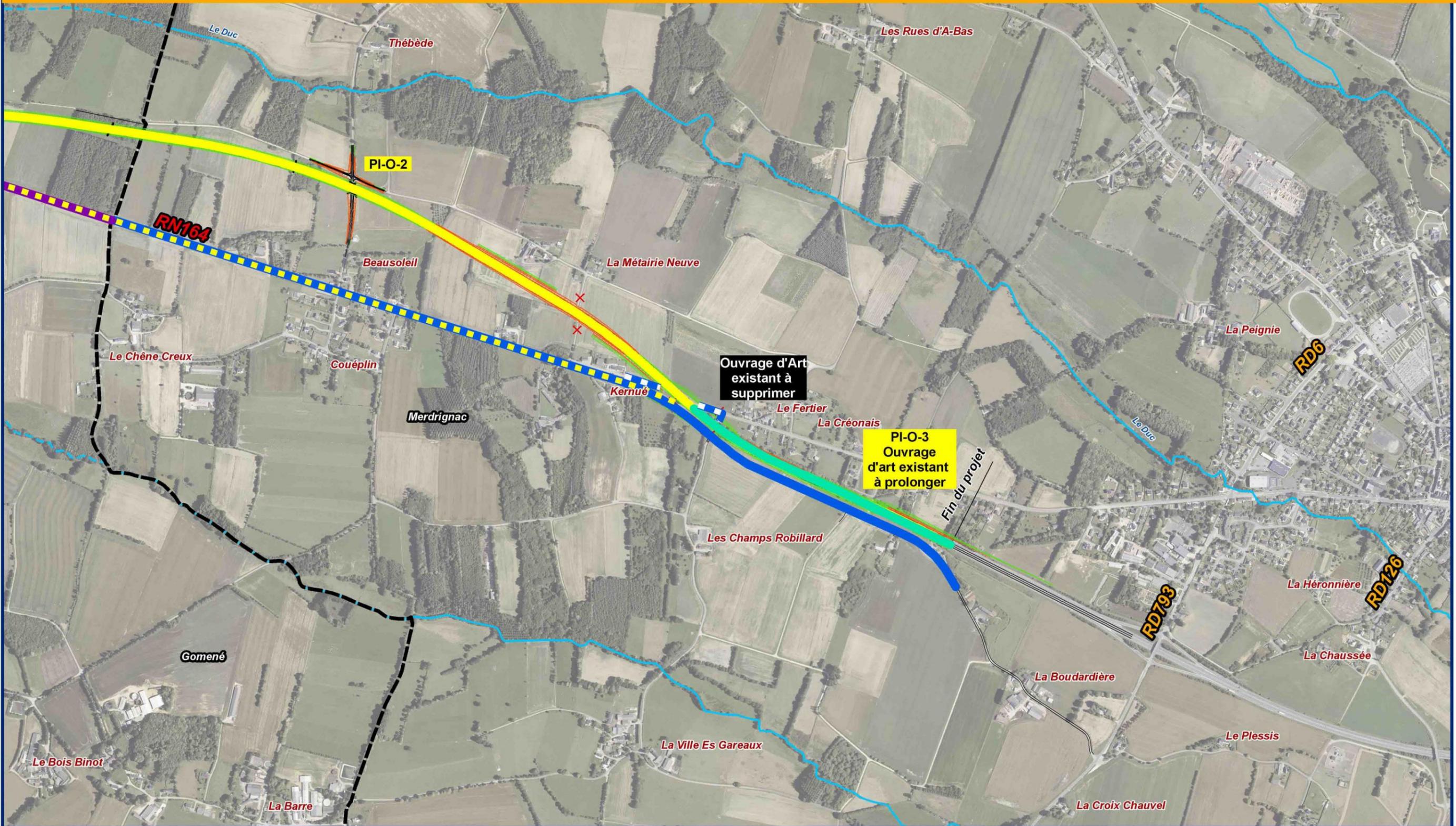


INGÉROP Echelle : 1/10 000
Inventons demain

Mètres
0 50 100 200

Fond de carte : Dalles_BDOrtho2008
Sources : DREAL
Carte réalisée par Ingérop Conseil et Ingénierie - 2016





Légende

- Limite communale
- Tracé
- ▨ Talus
- ⌋⌋ PS /PI
- ✕ Accès supprimé

Classement

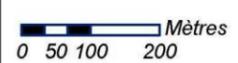
- Commune de Gomené = 1 695 ml
- Commune de Merdrignac = 2 564 ml
- Etat = 4 500 ml
- Dont RN actuelle = 1 722 ml

Déclassement

- Commune de Gomené = 90 ml
- Commune de Merdrignac = 197 ml
- Etat = 2605 ml

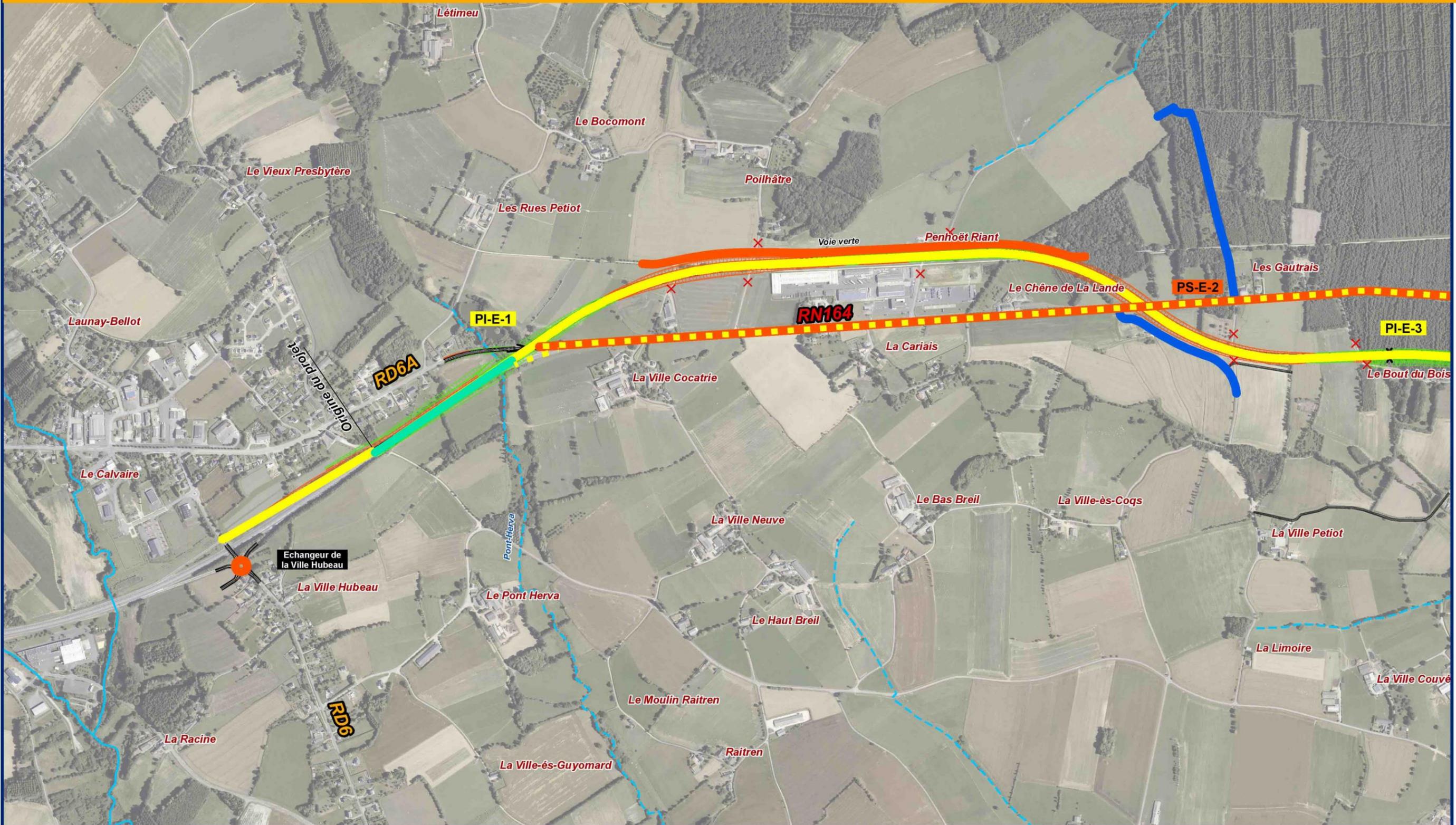


Echelle : 1/10 000



Fond de carte : Dalles_BDOrtho2008
Sources : DREAL
Carte réalisée par Ingérop Conseil et Ingénierie - 2016





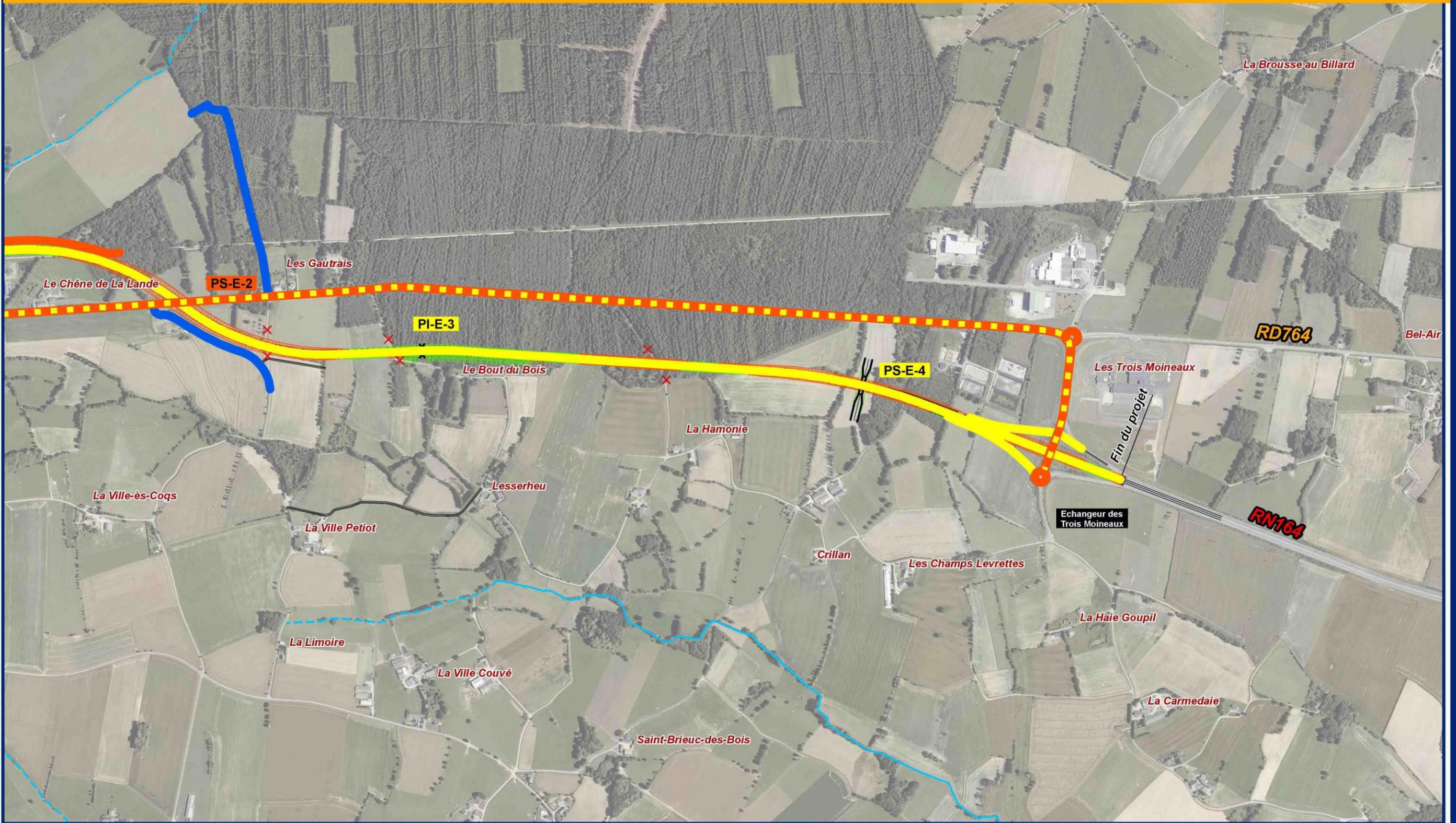
Légende		Classement		Déclassement	
-----	Limite communale	-----		-----	
—	Tracé	-----		-----	
	Talus	-----		-----	
< >	PS /PI	-----		-----	
X	Accès supprimé	-----		-----	
		-----		-----	
		-----		-----	
		-----		-----	
		-----		-----	



INGÉROP *Inventons demain* Echelle : 1/10 000

0 50 100 200 Mètres

Fond de carte : Dalles_BDOrtho2008
Sources : DREAL
Carte réalisée par Ingérop Conseil et Ingénierie - 2016



Légende

- Limite communale
- Tracé
- ▨ Talus
- ⌋ PS /PI
- ✕ Accès supprimé

Classement

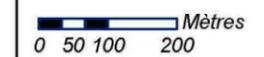
- █ Commune de Merdrignac = 1 053 ml
- █ Département = 10 549 ml
- █ Etat = 6 072 ml
- █ Dont RN actuelle = 455 ml

Déclassement

- ▨ Etat = 4 774 ml



Echelle : 1/10 000



Fond de carte : Dalles_BDOrtho2008
Sources : DREAL

Carte réalisée par Ingérop Conseil et Ingénierie - 2016

